

10.10.2025 - 08:00 Uhr

Visibilité et sécurité en automne



Vernier/Ostermundigen (ots) -

Pendant les mois d'automne, le risque d'accident augmente pour l'ensemble des usagers de la route. L'anticipation dans la conduite permet d'assurer la sécurité. Avec sa campagne de prévention Made Visible, le TCS sensibilise le public à la visibilité sur la route. Elle donne à cet effet de nombreux conseils utiles pour traverser l'automne en toute sécurité et sans accident.

Lorsque le brouillard tombe sur les routes, que les températures chutent et qu'il fait nuit plus tôt, la circulation exige une attention particulière. Les usagers et usagères de la route doivent s'adapter à des conditions changeantes. L'humidité ou les feuilles tombées sur la chaussée augmentent le risque de dérapage et la distance de freinage augmente. Les flaques d'eau et le débordement des caniveaux peuvent entraîner de l'aquaplaning et la baisse des températures peut entraîner la formation de glace sur les ponts.

Afin de traverser l'automne et l'hiver en toute sécurité, il est recommandé aux automobilistes de monter les pneus d'hiver au mois d'octobre. Les pneus d'hiver doivent présenter un profil résiduel d'au moins 4 mm et ne peuvent en aucun cas avoir plus de dix ans. L'équipement de la voiture doit également être adapté à la saison. Des chaînes à neige, grattoirs à glace, balayettes à neige, couvertures en laine et sprays cryogènes peuvent vous rendre de précieux services. En outre, il est recommandé de vérifier toutes les fonctions importantes de la voiture, car cette dernière est mise à plus rude épreuve pendant la saison froide. En cas de besoin, le TCS propose également un contrôle d'hiver complet.

Visibilité à vélo et à pied

Si vous faites du vélo pendant l'automne, il est recommandé de porter des vêtements clairs, de préférence munis d'éléments réfléchissants. Bien entendu, l'éclairage (blanc à l'avant, rouge à l'arrière) doit fonctionner correctement. Les réflecteurs à l'avant, à l'arrière et sur les pédales assurent une visibilité supplémentaire. Des pneus profilés et suffisamment gonflés assurent une bonne adhérence, même sur les routes glissantes, et peuvent éviter les chutes.

Certaines précautions sont également recommandées pour les piétons en automne. De bonnes chaussures, qui assurent un bon maintien, et des vêtements dotés d'éléments réfléchissants assurent la sécurité. Le port d'un

matériau réfléchissant, si possible sur plusieurs parties du corps, permet d'être visible suffisamment tôt pour que les automobilistes aient le temps de réagir. Un accident sur deux pourrait être évité si l'automobiliste avait davantage de temps pour réagir. Le site web madevisible.swiss ainsi que la page de la campagne de prévention du même nom, renouvelée chaque année par le TCS, proposent de nombreuses idées de vêtements et d'accessoires qui améliorent la visibilité de nuit.

Attention aux animaux sauvages

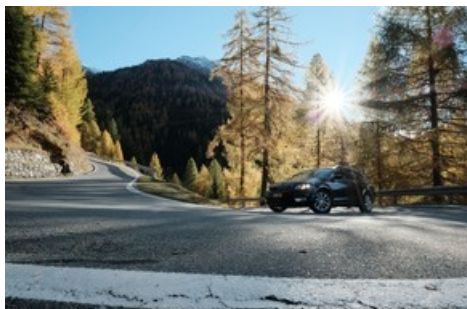
En automne, le risque de rencontre inopinée avec des animaux sauvages augmente. Afin d'éviter les collisions, il est important d'adapter sa vitesse et de se préparer à freiner à tout moment, en particulier à la tombée de la nuit. Si jamais un animal se trouve sur la route ou à proximité immédiate de celle-ci, il convient de basculer en feux de croisement et de klaxonner pour l'effrayer. Il est en tout cas indispensable d'éviter toute manoeuvre d'évitement dangereuse. Si, malgré ces précautions, une collision vient à se produire, il faut alors immédiatement en informer la police. Celle-ci se chargera de dépêcher un garde-chasse, un chasseur ou un vétérinaire sur les lieux de l'accident. Par ailleurs, il ne faut jamais s'approcher d'un animal blessé, mais au contraire attendre l'arrivée du personnel spécialisé en observant une distance de sécurité.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS

Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch

Medieninhalte



Santa Maria, Switzerland – October 14, 2022: A car passing the pass road in the Swiss Alps on a sunny autumn day

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100935839> abgerufen werden.